

Cision Québec Inc.

RECHERCHE INFORMATISEE (22 février 2010), Imprimé: 07:50 22/02/10

Le matériel fourni par Cision Québec ne peut être utilisé que pour un usage privé, interne et non commercial. Les utilisations permises sont l'écoute, l'analyse et la recherche. Toute reproduction, diffusion, présentation publique, production, redistribution (notamment par un intranet, Internet ou autrement), circulation à un tiers ou usage promotionnel peut constituer une violation des lois sur le droit d'auteur.

NOUVELLES 12H30 (CFYX-FM), Rimouski, 19 février 2010, 12:34PM, durée : 00:00:37, réf 143C3F7-9

MARTIN PELLETIER, MARTIN PELLETIER, MARIE-JOSEE LAVOIE

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC INVITE LES EMPLOYEURS A S'ENGAGER EN INCITANT

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC INVITE LES EMPLOYEURS A S'ENGAGER EN INCITANT LES JEUNES A TERMINER LEURS ETUDES. ELLE A LANCE CE MATIN UNE NOUVELLE OFFENSIVE.

NOUVELLES (15h30) (CBF-SHER), SHERBROOKE, 19 février 2010, 03:30PM, durée : 00:00:27, réf 143CA41-3

MAGALI PAQUETTE, MAGALI PAQUETTE, Audience : 4,000

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC INVITE SES MEMBRES A FAIRE LA PROMOTION

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC INVITE SES MEMBRES A FAIRE LA PROMOTION DE LA REUSSITE SCOLAIRE AUPRES DE SES ENTREPRISES MEMBRES.

NOUVELLES (16h30) (CBF-SHER), SHERBROOKE, 19 février 2010, 04:35PM, durée : 00:00:58, réf 143CA55-7

MAGALI PAQUETTE, MAGALI PAQUETTE, Audience : 4,000

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC INVITE SES MEMBRES A FAIRE LA PROMOTION

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC INVITE SES MEMBRES A FAIRE LA PROMOTION DE LA REUSSITE SCOLAIRE AUPRES DES ENTREPRISES. "SERGE AUDET" PRESIDENT DE L'ORGANISME.

NOUVELLES (17:00) (CITF-FM), Quebec, 19 février 2010, 05:02PM, durée : 00:00:35, réf Q9630CE-3

JONATHAN BERNARD, JONATHAN BERNARD, Audience : 33,000

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC LANCE UNE OFFENSIVE POUR CONTRER LE DECROCHAGE

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC LANCE UNE OFFENSIVE POUR CONTRER LE DECROCHAGE SCOLAIRE EN INVITANT LES ENTREPRISES A DIMINUER LE NOMBRE D'HEURES QUE LES MOINS DE 18 ANS AURAIENT A TRAVAILLER PAR SEMAINE A 16. "FRANCOISE BERTRAND" PRESIDENTE, FEDERATION.

LES NOUVELLES (12:10) (CBF-FM), Montreal, 20 février 2010, 12:10PM, durée : 00:01:35, réf Q963106-1

DANIELLE BRIE, DANIELLE BRIE, MICHEL LAMARCHE, Audience : 135,000

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC VEUT CONTRER LE DECROCHAGE SCOLAIRE ET DEMANDE

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC VEUT CONTRER LE DECROCHAGE SCOLAIRE ET DEMANDE A SES MEMBRES DE NE PAS FAIRE TRAVAILLER LES JEUNES DU SECONDAIRE PLUS DE 16 HEURES PAR SEMAINE ET D'EVITER DE LES GARDER APRES 22 HEURES. "EMILIE BLOUIN" ETUDIANTE. "JACQUES ROY" PROFESSEUR-CHERCHEUR, CEGEP DE STE-FOY. "CLEMENT GIGNAC" MINISTRE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. "VERONIQUE LEBLANC" CHAMBRE DE COMMERCE DE STE-THERESE DE BLAINVILLE. [MCDONALD; TIM HORTON; SPORTS EXPERTS] (R)

ARGENT MAINTENANT (16H) (ARGENT), Montreal, 19 février 2010, 04:55PM, durée : 00:02:14, réf 1439F82-20

GEORGES POTHIER, ROBERT PLOUFFE, SOPHIE LEMIEUX, Audience : 256,000

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC INVITE SES MEMBRES A LIMITER SES HEURES

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC INVITE SES MEMBRES A LIMITER SES HEURES DE TRAVAIL DES JEUNES DU SECONDAIRE A LEUR EMPLOI POUR LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE. "ELEVES DU SECONDAIRE QUI TRAVAILLENT", "FRANCOISE BERTRAND", PRESIDENTE DE LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUEBEC, "CLEMENT GIGNAC", MINISTRE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

CFCF NEWS (18:00) (CFCF-TV), Montreal, 19 février 2010, 05:41PM, durée : 00:01:48, réf 143A573-7

TODD VAN DER HEYDEN, MUTSUMI TAKAHASHI, Audience : 100,000

QUEBEC'S FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE WANTS TO DO ITS PART TO KEEP TEENAGERS FROM

QUEBEC'S FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE WANTS TO DO ITS PART TO KEEP TEENAGERS FROM DROPPING OUT OF SCHOOL SO THE MEMBER COMPANIES ARE BEING ASKED TO LIMIT THE WORKING HOURS FOR STUDENTS. [HIGH SCHOOL] "FRANCOISE BERTRAND", CHAMBERS OF COMMERCE FEDERATION "CLEMENT GIGNAC", ECONOMIC DEVELOPMENT MINISTER "ANNE-MARIE HUBERT", ERNST & YOUNG

LE TELEJOURNAL QUEBEC (CBVT-TV), Quebec, 19 février 2010, 06:20PM, durée : 00:02:27, réf 143A7DB-11
JULIE DROLET, C. LANTHIER, JULIE DROLET, Audience : 40,000

Pour contrer le décrochage scolaire, les gens d'affaires du Quebec ajoutent leur voix a ceux

Pour contrer le décrochage scolaire, les gens d'affaires du Quebec ajoutent leur voix a ceux qui veulent limiter les heures de travail des eleves au secondaire. Ce qu'ils suggerent, c'est de limiter le travail a 16 heures par semaine? Et ca s'applique aux jeunes mineurs qui n'ont pas permis leur secondaire. Il ne s'agit pas d'un reglement, les entreprises ne sont pas obligees d'y adherer. Sauf qu'on encourage fortement de miser sur l'avenir des jeunes. Au retour de l'ecole, si certains rentrent faire leurs devoirs, d'autres commencent une tout autre journee. "EMILIE BLOUIN", eleve du secondaire. La Federation des chambres de commerce du Quebec voudrait que les eleves travaillent moins. Sa proposition aux entreprises : que les jeunes de moins de 18 ans ne travaillent pas plus de 16 heures par semaine, et qu'ils ne travaillent pas apres 22h du dimanche au jeudi. Dans les Laurentides, deja, pres du quart des entreprises membres ont adopte l'idee. On a ete chercher McDonald, des Tim Horton, on a des Sport Expert. Il y en a certains de la place Rosemere, qui est notre centre commercial, ou on touche vraiment les jeunes etudiants. Sauf qu'a Quebec, encore rien de concret n'a ete fait; la Chambre de commerce en est a l'etape de la sensibilisation. "LILIANE LAVERDIERE", pres. de la Chambre de commerce de Quebec. "JACQUES ROY", Professeur-chercheur, Cegep de Sainte-Foy. - Personnellement, je pense que ce serait une bonne idee, parce que je regarde dans un pays comme la France, ou les etudiants n'ont pas le droit de travailler plus que 15 heures par semaine tout en etant inscrit a temps plein dans une institution d'enseignement, je crois que le gouvernement a une responsabilite par rapport a cette question-la. "CLEMENT GIGNAC", Ministre du developpement economique. "FRANCOISE BERTRAND", pdg, Federation des chambres de commerce de Quebec.

TELEJOURNAL EST DU QUEBEC (CJBRT-TV), Rimouski, 19 février 2010, 06:31PM, durée : 00:02:26, réf 143A16B-13

JEAN MARTIN, Catherine Lanthier, Audience : 27,000

Voila une nouvelle qui va faire reagir les jeunes de moins de 18 ans. Des

Voila une nouvelle qui va faire reagir les jeunes de moins de 18 ans. Des gens d'affaires du Quebec proposent de limiter leurs heures de travail s'ils n'ont pas fini leur secondaire. Et ils ne proposent pas plus de 16 heures par semaine. "Emilie Blouin", eleve du secondaire; "Veronique LeBlanc", directeur general, Chambre de commerce et d'industrie de Therese-De Blainville; "Liliane Laverdiere", presidente, Chambre de commerce de Quebec; "Jacques Roy", professeur-chercheur, Cegep de Sainte-Foy; "Francoise Bertrand", PDG, Federation des chambres de commerce de Quebec; "Clement Gignac", ministre du Developpement economique, de l'Innovation et de l'Exportation du Quebec. [McDonald; Tim Horton; droit]

JOURNAL DU WEEK-END (V-TELE), Montreal, 21 février 2010, 05:35PM, durée : 00:00:35, réf 143C646-7
., CATHERINE HUET, Audience : 630,000

La federation des chambres de commerce du Quebec se lancent dans une offensive pour promouvoir

La federation des chambres de commerce du Quebec se lancent dans une offensive pour promouvoir la perseverance scolaire. Elle recommande que les jeunes ne travaillent pas plus de 16h par semaine.

12^e EDITION CONCOURS QUEBECOIS EN ENTREPRENEURIAT

www.concours-entrepreneur.org

AMEQ en ligne

Réseau Info
Éducation



» [Accueil](#) | [Générale](#) | [Culture](#) | [Économie](#) | [Éducation](#) | [Environnement](#)

Abonnez-vous ! Cliquez ici !

[Actualités](#)
[Abonnement](#)
[Salle de presse](#)
[Événements](#)
[Emplois](#)
[Formations](#)
[Nos réseaux](#)
[Chroniques](#)
[Liens pertinents](#)
[Outils](#)
[Annonces](#)
[Pour nous joindre](#)

[Retour](#) | [Imprimer](#) | [Transmettre](#) | [Archives](#)



Les chambres de commerce du Québec se mobilisent pour la persévérance scolaire et invitent les entreprises à s'engager pour la réussite des jeunes!

Ouvrir une session

Entrez votre courriel:

Entrez votre code d'accès:

[Pour vous inscrire](#)
[Code d'accès oublié?](#)

[Mémoriser mes informations](#)
(en savoir plus)

[Besoin d'aide?](#)

Taille du texte



RECHERCHER



Québec, le 22 février 2010 - La Fédération des chambres de commerce du Québec et ses 158 chambres membres lancent une offensive pour inciter les entreprises du Québec à prendre fait et cause pour la réussite scolaire et contrer le décrochage.

La FCCQ estime que le savoir est un ingrédient essentiel de l'innovation, nécessaire à la croissance de notre économie. Déjà, l'OCDE nous rappelait que la hausse d'une année de la scolarité d'une population se traduit par une augmentation du PIB par habitant de 4 % à 7 %. C'est considérable!

De nombreuses chambres de commerce sont déjà engagées dans des actions auprès des entreprises ou à titre de partenaires d'organismes regroupés dans la poursuite d'un même objectif : augmenter le taux de diplomation des jeunes. Aujourd'hui (19 fév.), nous faisons un pas de plus et nous entendons en faire d'autres à l'avenir.

"La Fédération des chambres de commerce du Québec lance à l'ensemble des entreprises, principalement aux PME, une invitation à adopter un comportement qui écarte les risques de décrochage scolaire des jeunes et qui valorise la réussite éducative. Et ça commence par la décision de limiter les heures de travail des jeunes," lance Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ.

Ainsi, les chambres de commerce du Québec sont invitées à joindre leurs membres, à les sensibiliser à la réussite scolaire et à les inviter à s'engager dans leurs pratiques d'embauche et de gestion, à valoriser la réussite éducative et la qualification professionnelle en incitant les jeunes à terminer leurs études. Concrètement, les entreprises participantes s'engageront :

- Durant l'année scolaire, à limiter à 16 heures par

À LIRE AUSSI

Afficher tout

» HEC Montréal fait son entrée au classement d'Expansion

» L'Université Concordia s'associe au Festival International du Film sur l'Art

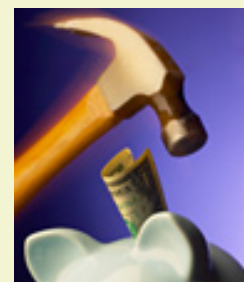
» L'Explomobile Série FP de la CSRDN - Un projet qui sort des sentiers battus

» Le concours marketing Challenge VIA Rail Canada 2010 est remporté par l'équipe de l'Université du Québec en Outaouais

CHRONIQUE

Archives

Le Véritable Intérêt des Investissement\$ Responsable\$?
par François Thiboutôt



Février, c'est le mois des REER ! Oh... Je sais comme vous qu'on peut y contribuer toute l'année, grâce aux prélèvements mensuels préautorisés. Mais à

- semaine le travail des jeunes de 18 ans et moins qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.
- Du dimanche au jeudi, à s'abstenir de faire travailler après 22h00 les jeunes de moins de 18 ans qui sont encore à l'école.

Chacune des entreprises qui s'engage ainsi recevra un certificat énonçant ces principes. À l'initiative de la FCCQ, les chambres de commerce font appel aux 50 000 entreprises membres dans toutes les régions afin qu'elles s'engagent ouvertement et qu'elles affichent le certificat dans leur établissement. "Bien sûr, les entreprises peuvent aller au-delà de ces engagements. Déjà, de nombreux employeurs ont développé des pratiques qui encouragent la qualification et l'obtention d'un diplôme. Mais pour celles qui ne l'ont pas encore fait, c'est un bon début," ajoute Mme Bertrand.

Pour la FCCQ, la réussite éducative est un défi de société. Chaque personne, chaque organisation doit apporter son concours, y compris dans les petits gestes qu'elle pose au quotidien.

"Le jour où tous les employeurs du Québec auront mis en pratique l'engagement que nous lançons aujourd'hui (19 fév.) et se seront préoccupés de la conciliation harmonieuse entre le travail et les études, la persévérance scolaire aura franchi un grand pas. C'est l'une des contributions que le réseau des chambres de commerce du Québec veut apporter au grand défi de la réussite éducative des jeunes, notre relève," conclut la présidente-directrice générale de la FCCQ.

Pour plus d'information :



voir l'armada de pubs qui nous assiègent ces dernières semaines, nul doute que février est encore, ne serait-ce que pour les retardataires, le grand **suite** >>>

CHRONIQUE

Archives

2010, Olympiques d'hiVERT de VancouVERT par François Thiboutôt



Sentez-vous monter la fièvre? Non non, pas la fièvre du hockey... Pour sentir une véritable fièvre du hockey, il nous faudrait

pas mal plus qu'une télé-rivalité d'équipes d'amateurs, si médiatisée soit-elle, entre Québec et Montréal. Au moins si c'était le retour des Nordiques... Eh bien non! **suite** >>>

Bruno-Serge Boucher
Fédération des chambres de commerce du Québec
(514) 717-4101 (cellulaire)
Bruno-serge.boucher@fccq.ca

[Retour](#) [Imprimer](#) [Transmettre](#) [Archives](#)

ÉVÉNEMENTS À VENIR

À lire sur nos réseaux À lire sur nos réseaux

MUNICIPAL	MUNICIPAL (anglais)	SANTÉ	SANTÉ (anglais)	ÉLECTRICITÉ
www.RIMQ.qc.ca	www.MunicipalInfoNet.com	www.GuideSanteEnLigne.com	www.CHRGOnLine.com	www.ElectricEnergyOnLine.com
<p>Une campagne nationale sur le transport en commun offre une solution aux émissions de smog par les vieilles voitures Toronto, le 22 février 2010 - "Vendez votre vieille minoune et optez pour le transport en commun, la solution écologique", a déclaré suite >>></p>	<p>National campaign promotes public transit as a solution to smog forming emissions from old cars Toronto, February 22, 2010 - "Trade in your old car and choose public transit, the eco-friendly alternative," encourages Canadian suite >>></p>	<p>Appel de candidatures pour le tout nouveau Prix pour l'innovation en recherche Fondation canadienne de radio-oncologie / sanofi-aventis Le 22 février 2010 - La Fondation canadienne de radio-oncologie et sanofi-aventis sont heureux d'annoncer la création du suite >>></p>	<p>Applications now being accepted for the new The Canadian Radiation Oncology Foundation/ Sanofi-Aventis Research Innovation Award February 22, 2010 - The Canadian Radiation Oncology Foundation and sanofi-aventis are pleased to announce the creation of suite >>></p>	<p>Black & Veatch Survey of U.S. Electric Utilities Reflects Impact of Weak Economy, Regulatory Uncertainty <i>Respondents See Future for Coal Power Generation Even as Plans for Wind, Solar Increase</i> Overland Park, February 19, 2010 - Black & Veatch released the results of its fourth annual survey of U.S. electric power industry leaders, suite >>></p>

[Actualités](#) | [Générale](#) | [Culture](#) | [Économie](#) | [Éducation](#) | [Environnement](#)
[Archives](#) | [Recherche](#) | [Salle de presse](#) | [Événements](#) | [Emplois](#)
[Abonnement](#) | [Formations](#) | [Chroniques](#) | [Annonces](#) | [Nous joindre](#)

© 2010, Jaguar Média inc. Tous droits réservés.

Wanted: A real leader for Quebec

Bouchard has pointed out serious problems, but no one will listen

Quebec appears more and more adrift. It faces a huge demographic, economic, and fiscal challenge – what could well be a crisis in the making. And it's doing too little to deal with it. When my kids, who love this province, ask me whether they should make their lives here, reluctantly I've had to tell them the future looks grim.

That's why I was so pleased this week to hear Lucien Bouchard deliver a wake-up call to his own Parti Québécois. The ex-premier suggested among other things that sovereignty was a mirage that distracts politicians on both sides of the issue from taking necessary steps to reverse the decline in public finances, education, and health. Quebec, not the Ottawa scapegoat, has control over those critical areas.

More welcome news: An aroused business establishment announced a week ago it would meet on April 22 to explore ways to deal with these same general problems. An organizer, Françoise Bertrand, head of the province's federation of chambers of commerce, doesn't underestimate the dilemma: "If we continue to live above our means, with an anemic productivity and an aging population, the Quebec government will have fewer and fewer rev-

enues and more and more expenses. The situation is untenable." Labour leaders will be invited to the event, called Focus stratégique du Québec.

There have been calls for a new Quiet Revolution. The term is apt. The original Quiet Revolution entailed throwing off clericalism and social conservatism and embracing modernity. A similar sea change in attitude is essential to rise to the new challenge.

But that would be tough.

First, it's unlikely most sovereigntists will take Bouchard's advice to put their separatist dream in cold storage. It's easier to damn the messenger as a traitor than to heed the message. Never mind that actual attainment of sovereignty would have a protracted negative impact on Quebec's economy, in particular on Montreal's economy.

Second, the original Quiet Revolution promised better times – more career opportunities, more prosperity, more freedom, more fun. A new revolution would offer no such juicy carrots. It would offer a pill that would be hard to swallow: sacrifice.

The day after Bouchard's remarks, Quebec's auditor-general tabled a report at the National Assembly that suggests how onerous such a sacrifice would be. Quebec added

\$9.3 billion to its debt in the fiscal year that ended last March, adding to the per-capita debt load that was already the highest of any province. Quebec now has an accumulated debt of \$219 billion.

That's 3.3 times the Quebec government's total spending this year.

Bouchard had some fine ideas in the past, too. The problem has been execution.

Imaginative accounting to the contrary, the Bouchard government's 1999 plan to bring Quebec to zero deficits has failed every year since then. And the proposals in the so-called "lucids" manifesto, which citizen Bouchard co-authored in 2005, have never been adopted: Major tax reform has never happened, school dropout rates remain in the stratosphere, mini-tuition fees continue to starve our universities of needed funds, and our workforce remains one of Canada's least productive.

Quebec needs more than the ideas of Bouchard or the leaders of the April meeting. It needs political leadership. When he became premier,



HENRY AUBIN



Jean Charest said he'd "re-engineer" the state to trim spending. Hostile public opinion backed him off.

Consider this grim finding in a Léger poll in the Journal de Montréal last month: Asked, "Would you make personal sacrifices to help improve Quebec's public finances," 47 per cent of 1,059 respondents said no, only 43 per cent said yes. That's the core problem: a recalcitrant, selfish public opinion. And it's not just oldsters and baby-boomers who are in this camp, it's also the new generation – for example, the masses of students who march against tuition hikes.

What Quebec needs is a political leadership with spine and a gift for pedagogy – for explaining persuasively why sacrifices make sense. But it's hard to see where such leadership will come from.

Moins de travail aux jeunes pour favoriser la persévérance scolaire

■ Les entreprises invitées à y souscrire

Les jeunes de 18 ans et moins qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ne devraient pas travailler plus de 16 heures par semaine et jamais après 22 h, du dimanche au jeudi, de façon à prévenir le décrochage scolaire.



Diane Tremblay

diane.tremblay@journaldequebec.com

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) se lance dans une offensive pour promouvoir la persévérance scolaire. Elle décernera des certificats aux entreprises qui accepteront, sur une base volontaire, de respecter ces principes.

Le bulletin du Québec en la matière n'est pas des plus reluisants. En fait, 36 % des garçons de moins de 20 ans quittent l'école sans aucun diplôme. La province se place d'ailleurs à l'avant-dernier rang au pays en ce qui a trait à son taux de diplomation.

Pour 100 élèves qui décrochent en Ontario, on en compte 137 au Québec. En rattrapant l'Ontario, le Québec serait en mesure d'augmenter le niveau de vie de la population de 5 %.

Effets pervers

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, les entrepreneurs ne réalisent pas

toujours les enjeux qui en découlent.

« C'est un phénomène que les entreprises comprennent mal. Les dirigeants sont toujours désolés lorsqu'ils voient les statistiques sur le décrochage », a déclaré M^{me} Anne-Marie Hubert, associée chez Ernst & Young.

De nombreuses études montrent que le travail rémunéré contribue à l'épanouissement des jeunes, mais lorsque le nombre d'heures travaillées est trop élevé, les effets sont plus néfastes que bénéfiques.

Le Québec se donne dix ans pour resserrer son niveau de vie avec l'Ontario. La hausse d'une année de scolarité d'une population équivaut à une augmentation du PIB par habitant de 4 % à 7 %.

« Si on veut maintenir nos programmes sociaux, il faut créer de la richesse. Ça commence par les jeunes qui doivent rester à l'école et persévérer », a ajouté pour sa part M. Clément Gignac, ministre du Développement économique.

Dans les régions où cette initiative a été implantée, on remarque que les employeurs participent. À Granby par exemple, une quarantaine d'entreprises se sont engagées à respecter le cadre défini.

« Les dollars sont attirants pour les jeunes. On est dans une société de consommation qu'on le veuille ou non. Il faut trouver une façon de concilier le travail et les études », a affirmé la présidente-directrice générale de la FCCQ, M^{me} Françoise Bertrand.

Celle-ci compte sur son réseau de 50 000 entreprises pour relever le défi.



The image shows a small-scale version of the article's top section, including the headline and a photo of Diane Tremblay. Below it is a LEVIS advertisement with the text: "Votre confiance mérite une récompense". The ad features the LEVIS logo and contact information: "LEVIS 887-4701".



PHOTO BENOÎT GARIÉPY

■ La pdg de la FCCQ, Françoise Bertrand, invite les entrepreneurs du Québec à adhérer aux principes favorisant la persévérance scolaire en diminuant les heures de travail chez les jeunes.

Les employeurs invités à limiter les heures de travail des étudiants

Daphnée Dion-Viens

ddviens@lesoleil.com

La Fédération des chambres de commerce lance un mot d'ordre : pour lutter contre le décrochage scolaire, les entreprises sont invitées à ne pas faire travailler les élèves du secondaire plus de 16 heures par semaine. Reste à voir combien répondront à l'appel.

«Les entreprises doivent apporter leur contribution à la lutte contre le décrochage scolaire. Et ça commence par la décision de limiter le nombre d'heures de travail des jeunes», a affirmé hier Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec, lors d'un point de presse. De nombreuses études ont démontré que le travail rémunéré contribue à l'épanouissement des jeunes, mais peut aussi mener au décrochage si le nombre d'heures travaillées est trop élevé, a ajouté M^{me} Bertrand.

La Fédération demande aussi aux entreprises d'inciter les jeunes à terminer leurs études et de ne pas les faire travailler plus tard que 22h, du dimanche au jeudi. M^{me} Bertrand a toutefois refusé de se prononcer sur le nombre d'employeurs qui pourraient emboîter le pas.

Impossible par ailleurs de savoir combien des 50 000 entreprises membres de la Fédération contrevennent présentement à ces principes. À Granby, où une initiative similaire a déjà été mise en branle, une quarantaine d'entreprises ont accepté de respecter ces engagements sur un total d'environ 700.

MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Selon la Fédération, il s'agit par ailleurs d'une bonne façon d'en arriver à combler le manque de main-d'œuvre qualifiée au Québec, la «priorité numéro un» des employeurs. «Si, comme entreprise, je reconnais que c'est un problème, il faut je me rende responsable de ce que je peux contrôler en inculquant aux jeunes qui travaillent chez moi l'idée que les études sont importantes», explique M^{me} Bertrand.

Présent lors de l'annonce, le ministre du Développement économique, Clément Gignac, s'est réjoui de cette «mobilisation». Il a écarté du même souffle toute possibilité de «réglementation ou de coercition». «On n'en est pas à ce stade-là. Pendant quatre ou cinq ans, on doit pouvoir travailler à convaincre les entreprises. Je suis confiant», a-t-il affirmé.

M. Gignac a par ailleurs insisté sur l'importance de lutter contre le décrochage pour la santé économique du Québec. «C'est une question de gros sous et de création de la richesse», a-t-il lancé. Selon des statistiques de l'OCDE, la hausse d'un an de scolarité

dans une population se traduit par une augmentation de 4 % à 7 % du PIB par habitant.

La Fédération a par ailleurs refusé d'adopter une approche «punitive», en évitant de demander à ses membres de n'embaucher à temps plein que des diplômés. En 2006, à la demande des commissions scolaires de la Chaudière-Appalaches, une trentaine d'entreprises avaient pris cet engagement. La plupart des 250 entreprises contactées avaient toutefois refusé.

À Québec, la Chambre de commerce entend aussi répondre au mot d'ordre de la Fédération. «J'ai un fils au cégep à qui on avait demandé de travailler 35 heures semaine pendant sa période d'examen. Il a cédé à la pression de l'employeur», raconte sa présidente, Liliane Laverdière. Cette pression-là existe et c'est ça qu'on veut dénoncer.»



La présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec, Françoise Bertrand, veut que ses membres fassent leur part pour réduire le décrochage scolaire. Derrière elle, le ministre Clément Gignac. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET



LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE

Moins de boulot pour les mineurs sans DES ?

Les chambres de commerce incitent leurs membres à limiter les heures de travail des jeunes pour les garder sur les bancs d'école

ISABELLE PORTER

Québec — Inquiète de l'impact du décrochage scolaire sur ses affaires, la Fédération des chambres de commerce incite ses membres à ne pas trop faire travailler les jeunes de 18 ans et moins qui n'ont pas encore leur diplôme d'études secondaires (DES).

«Sans la cinquième secondaire, c'est regrettable, mais on ne se rend pas à d'autres étapes», a déclaré hier la présidente de la Fédération, Françoise Bertrand, lors d'un point de presse en compagnie du ministre du Développement économique, Clément Gignac.

La Fédération, qui compte 100 000 membres, demande à ces derniers de limiter à 16 heures par semaine le travail de leurs jeunes employés. Elle recommande aussi qu'on ne les fasse pas travailler après 22h, sauf les fins de semaine. En guise d'incitatif, les employeurs obéissants recevront une attestation officielle «d'employeur responsable».

Pas question toutefois d'imposer de telles règles. La Fédération a reconnu qu'elle serait la première à dénoncer le gouvernement s'il entendait en faire un règlement ou une loi.

Prié de dire ce qu'il entendait faire si les employeurs ne respectaient pas le mot d'ordre, le ministre Gignac a répondu qu'il

était un homme «optimiste» et qu'il se donnait au moins cinq ans avant de réévaluer la démarche. On ne s'est pas non plus donné d'objectif chiffré quant au nombre d'employeurs et de jeunes travailleurs ciblés par cette mesure incitative.

La démarche a par ailleurs été bien accueillie par le président du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire, L. Jacques Ménard. «Les employeurs de jeunes étudiants et travailleurs à temps partiel ont une lourde responsabilité à l'égard du défi de la persévérance», a-t-il déclaré par voie de communiqué.

M. Ménard, tout comme Mme Bertrand, estime en outre que le risque d'un impact négatif de cette mesure sur l'économie sera largement compensé par les bénéfices à long terme puisque la hausse d'une année de la scolarité

d'une population entraîne, selon l'OCDE, une augmentation du PIB par habitant de 4 à 7 %.

Le patronat est d'autant plus préoccupé par le décrochage que la pénurie de main-d'œuvre qui pointe à l'horizon risque de pousser les employeurs à tirer encore plus de jus des rares employés qu'ils ont, aussi jeunes soient-ils. À titre d'exemple, l'histoire des Tim Horton's albertains qui avaient été forcés de fermer durant le jour en

raison du manque d'employés avait fait beaucoup de bruit il y a quelques années.

La Fédération estime qu'au moins le quart de ses membres œuvrent dans les secteurs d'emplois où affluent les étudiants, comme la vente au détail et la restauration. Toutefois, quand on interroge sa présidente sur l'impact social qu'a pu avoir la résistance du patronat à la syndicalisation dans ces secteurs, Mme Bertrand affirme que «la question de la syndicalisation appartient à une autre dynamique».

On se rappellera qu'il y a quelques mois, un jeune étudiant de l'Université Laval entrepris une croisade très médiatisée pour syndiquer les employés étudiants des Starbucks de la région de Québec, un employeur qui nuisait selon lui à leur réussite en leur imposant un horaire de travail trop chargé.

Ce qui fait dire à la présidente de la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), Barbara Poirier, que la démarche des chambres de commerce est un «pas dans la bonne direction», mais que le débat gagnerait à être élargi.

Le Devoir





JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La Fédération des chambres de commerce demande à ses membres de limiter à 16 heures par semaine le travail de leurs jeunes employés et de ne pas les faire travailler après 22h, sauf les fins de semaine.

Maximum 16 heures de travail

Les chambres de commerce cherchent à prévenir le décrochage scolaire chez les jeunes

QUÉBEC | Les jeunes de 18 ans et moins qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ne devraient pas travailler plus de 16 heures par semaine et jamais après 22 h du dimanche au jeudi, de façon à prévenir le décrochage scolaire.

DIANE TREMBLAY

Agence QMI

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) se lance dans une offensive pour promouvoir la persévérance scolaire. Elle décernera des certificats aux entreprises qui acceptent, sur une base volontaire, de respecter ces principes.

Le bulletin du Québec en la matière n'est pas des plus reluisants. En fait, 36 % des garçons de moins de 20 ans quittent l'école sans aucun diplôme. La province se place d'ailleurs à l'avant-dernier rang au pays en ce qui a trait à son taux de diplomation.

Un lien avec le niveau de vie

Pour 100 élèves qui décrochent en Ontario, on en compte 137 au Québec. En rattrapant l'Ontario, le Québec serait en mesure d'augmenter de 5 % le niveau de vie de la population.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, les entrepreneurs ne se rendent pas toujours compte des enjeux qui en découlent.

« C'est un phénomène que les entreprises comprennent mal. Les dirigeants sont toujours désolés

lorsqu'ils voient les statistiques sur le décrochage », a dit Anne-Marie Hubert, associée chez Ernst & Young.

De nombreuses études montrent que le travail rémunéré contribue à l'épanouissement des jeunes, mais lorsque le nombre d'heures travaillées est trop élevé, les effets sont plus néfastes que bénéfiques.

Le Québec se donne 10 ans pour redresser son niveau de vie par rapport à l'Ontario. La hausse d'une année de scolarité d'une population équivaut à une augmentation de 4 % à 7 % du PIB par habitant.

« Si on veut maintenir nos programmes sociaux, il faut créer de la richesse. Ça commence par les jeunes qui doivent rester à l'école et persévérer », a ajouté pour sa part M. Clément Gignac, ministre du Développement économique.

Il faut que les employeurs participent

Dans les régions où cette initiative a été implantée, on remarque que les employeurs participent. À Granby, par exemple, une quarantaine d'entreprises se sont engagées à respecter le cadre défini.

« Les dollars sont attirants pour les jeunes. On est dans une société de consommation, qu'on le veuille ou non. Il faut trouver une façon de concilier le travail et les études », a déclaré la présidente-directrice générale de la FCCQ, M^{me} Françoise Bertrand.

Cette dernière compte sur son réseau de 50 000 entreprises pour relever le défi.





PHOTO AGENCE QMI

■ **Françoise Bertrand invite les entrepreneurs à favoriser la persévérance scolaire en diminuant les heures de travail chez les jeunes.**

Mettons fin au cirque

Les syndicats des employés du secteur public organisent aujourd'hui une grande manifestation afin de donner un peu de poids à leur demande d'augmentation de salaire de 11,25 % au cours des trois prochaines années. Ils seront plusieurs centaines, paraît-il, à réclamer implicitement des hausses d'impôt. Après tout, leurs demandes salariales se chiffrent à plus de trois milliards \$. Les contribuables du Québec devraient donc passer à la caisse.

Selon les syndicats, le gouvernement devrait d'abord consentir les augmentations de salaire aux employés du secteur public. Ce n'est qu'après avoir conclu une entente sur les salaires que le gouvernement pourrait solliciter la collaboration des syndicats pour discuter, sans engagement préalable bien entendu, de l'organisation du travail. Autrement dit, une fois les conditions de travail fixées pour les trois ou quatre prochaines années, le gouvernement se présentera sans ressource, sans marge de manoeuvre et sans aucun rapport de force devant des syndicats solidement accrod-

chés au statu quo. Cela revient à dire: affaiblissons le gouvernement, nos membres en tireront un plus grand profit.

La Fédération des syndicats de l'enseignement, quant à elle, met en garde ses troupes contre l'utilisation des «mots souplesse et flexibilité (dans le) discours patronal». Québécoises et Québécois, tenez-vous le pour dit: dans le secteur de l'enseignement (en particulier), on est rigide et on tient à le demeurer.

Or, il y a moyen de répartir et d'organiser le travail pour être plus efficace. On devrait aussi permettre aux employés de l'État d'exercer leur talent de manière plus souple, d'éliminer des programmes obsolètes et d'affecter plus de ressources à de nouveaux besoins.

Si le produit intérieur brut du Québec s'accroît de 2 % par année et que les coûts de système augmentent du double, il ne reste plus de place pour hausser les salaires.

C'est d'abord avec des gains de productivité que l'on pourra augmenter les salaires. Il ne s'agit pas de presser le citron, mais de travailler différem-

ment: moins de paperasse, plus de services. Nous sommes convaincus qu'un grand nombre d'employés de l'État ne demandent pas mieux que de participer à l'examen de leur façon de travailler pour offrir de meilleurs services publics à leurs concitoyens.

Les parties ont fixé au 31 mars la fin des présentes négociations. Mais elles se sont elles-mêmes enfermées dans une dynamique de «négo» qui non seulement va rendre difficile le respect de cette échéance, mais va inévitablement occasionner des hausses directes et indirectes de rémunération, bien au-delà de nos moyens.

Rappelons-le, le citoyen qui bénéficie des services est le même qui, par ses impôts et ses tarifs, paye indirectement pour ces services. Pourtant, citoyens et entreprises ne sont pas à la table... il nous reste la place publique!

Françoise Bertrand, présidente
Fédération des chambres
de commerce du Québec

Yves-Thomas Dorval, président
Conseil du patronat du Québec



Peu importe le tracé, ce projet doit nous unir

Plusieurs incohérences ont été publiées au sujet du dossier de train rapide dans le corridor Québec-Windsor. Ainsi, la Coalition Train Rapide: Objectif Rive Sud aimerait répondre à quelques faits et arguments défendus par la Chambre de commerce de Trois-Rivières.

En premier lieu, l'ensemble des intervenants de la rive sud, sous l'égide de la Coalition, considère que la rive sud doit être considérée au même titre que la rive nord dans les études actuelles et à venir des gouvernements quant au dossier du train rapide dans le corridor Québec-Windsor. Jamais il n'a été question que le train s'arrête sur la rive sud. Contrairement à la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, nous souhaitons un train rapide au Québec qui permettrait les meilleures retombées économiques dans le plus grand intérêt des contribuables du Québec. Il est difficile d'être contre un principe aussi fondamental que l'équité et une bonne gestion des fonds publics. Un tel projet d'envergure implique l'ensemble du Québec et non seulement une seule rive du fleuve Saint-Laurent.

Lors du congrès de la Fédération des chambres de commerce du Québec, l'automne dernier, une résolution déposée par les 14 chambres de com-

merce de la rive sud a été adoptée. Elle stipule que l'ensemble du Québec doit être étudié dans les études actuelles et futures. La Fédération a aussi pris l'engagement d'effectuer toutes les représentations nécessaires pour défendre cette position.

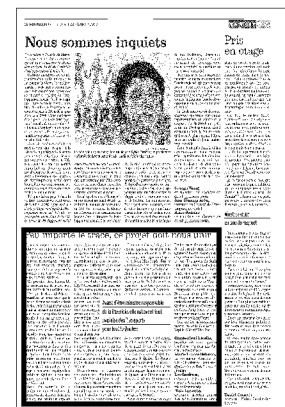
Il est normal de prétendre que «plusieurs études ont démontré à 99,8 % la nécessité d'un tracé sur la rive nord», puisque seulement cette option était envisagée dans les études précédentes. Ce n'est pas parce que le train de passagers existe déjà sur la rive sud que d'emblée la rive nord doit être choisie comme tracé éventuel sans évaluer le meilleur tracé. Dans tous les cas d'investissements majeurs au Québec, il est normal que les contribuables puissent bénéficier de toutes les options envisageables. Après quoi, la meilleure option devrait être considérée et retenue.

Présentement, la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières applique la logique inverse. En réclamant «On n'est pas là pour décider combien ça coûte, on veut un service de train à Trois-Rivières», elle omet toute logique d'investissement raisonnable.

D'un œil extérieur, il s'agit d'un combat opposant une région, soit la Mauricie, contre une coalition suprarégionale regroupant quatre régions: Montérégie, Estrie/Cantons-de-l'Est, Chaudière-Appalaches et Centre-du-Québec. Nous sommes au-dessus de la guerre de clocher prétendue par nos opposants. On doit avant tout s'assurer que le tracé partira de Québec et arrêtera à Montréal, avant de poursuivre sa route.

Nous constituons, à cet égard, un allier majeur et indéfectible de ce point de vue. Pour notre Coalition, le train rapide doit être considéré comme un projet unifiant pour le Québec. Le Québec est prêt pour ce projet et les intervenants de la rive sud sont prêts aussi à appuyer le gouvernement du Québec pour faire avancer ce dossier. Arrêtons de présumer des faussetés et assurons-nous de favoriser un projet qui nous fera oublier un investissement comme l'aéroport de Mirabel.

Nous sommes ravis de voir que la députée de Laviolette, Julie



Le Nouvelliste (Trois-Rivieres, QC)			Order/Commande
			609684
Date 22.02.2010	Circ. 45000	Page 9	2 / 2

Boulet, croit elle aussi au projet de train rapide dans le corridor Québec-Windsor. Cependant, on se questionne. Pourquoi la ministre des Transports du Québec, Julie Boulet, prône-t-elle pour la rive nord avant même le dépôt des études, dont son ministère a la responsabilité? Avant d'être ministre responsable de la Mauricie, elle est avant tout ministre des Transports pour tout le Québec. Nous souhaitons plutôt qu'elle participe à la réflexion afin de choisir la meilleure option pour le Québec plutôt que d'essayer, avec les fonds du Québec, de démontrer que l'option passant par son territoire est la meilleure.

Les quatre administrateurs provisoires de la Coalition Train Rapide: Objectif Rive Sud.

**Avant d'être ministre responsable
de la Mauricie, elle est avant tout
ministre des Transports
pour tout le Québec**

Claude-Henri Léveillé,
président (directeur général -
Conférence régionale des élus du
Centre-du-Québec)

Marie-France Béliveau,
vice-présidente (directrice générale -
Chambre de commerce et
d'industrie des Bois-Francs et de
l'Érable)

Luc Gaudreau,
trésorier (vice-président -
Chambre de commerce et d'industrie
de Drummond)

Alain Larouche,
secrétaire (directeur général -
Association touristique régionale
des Cantons-de-l'Est)